

# L'ÉCONOMIE SANS DÉMAGOGIE

Le blog de Jean Peyrelevade

## [Du partage de la richesse](#)

Jean Peyrelevade, 17 mars 2009

Le partage de la richesse produite chaque année par l'ensemble des entreprises se fait-il de plus en plus au détriment des salariés et au profit du capital ? On pourrait penser que pour répondre à cette importante question, il suffit de regarder les chiffres. Tel n'est pas le cas. Et je trouve intéressant de montrer, en introduction de ce nouveau sujet, comment naissent les polémiques dans notre beau pays. Voici le récit des événements, tels que je les ai vécus.

Tout commence, pour moi, par un article de Michel Husson du 23 septembre 2007, « la baisse tendancielle de la part salariale ». Il affirme, parlant pour l'ensemble des pays de l'Union Européenne, que dans tous les cas « la part salariale est à peu près stable dans les années 1960 et jusqu'à la crise du milieu des années 1970 qui la fait brusquement augmenter. Puis intervient au début des années 1980 un retournement de tendance qui conduit à une baisse régulière puis à une relative stabilisation à un niveau historiquement très bas ». Il ajoute : « La baisse de la part salariale enregistrée en France (9,3 points) entre 1982 et 2006 est voisine de la baisse observée dans l'Union Européenne (8,6 points) ». D'où la conclusion : « il n'est pas possible de faire reculer le chômage sans remettre en cause la financiarisation et donc la répartition des revenus actuels ».

La thèse est bien entendu populaire. Mais, s'agissant de la France, les chiffres qui l'alimentent sont interprétés de façon plus que tendanciuse.

Surpris par ces affirmations, je vais à l'époque vérifier ce que disent les statistiques INSEE. La part du capital dans la répartition aurait beaucoup augmenté depuis les trente glorieuses ? Autant la mesurer directement. Je m'intéresse donc à l'Excédent Brut d'Exploitation (disons plus simplement la marge brute, c'est-à-dire ce qui reste une fois payés les salariés, charges sociales comprises, et les fournisseurs de consommations intermédiaires) des sociétés non financières, rapporté à leur valeur ajoutée. Ces sociétés non financières rassemblent les entreprises, les vraies (c'est-à-dire hors entreprises individuelles), au sein desquelles est produite la plus grande partie de la valeur ajoutée française et qui emploient la majorité des salariés (55%).

Le taux de marge des sociétés non financières est de 30% en 1960. Il reste à 30% entre 1970 et 1973. Il est de 31% en 2007. On a donc l'impression d'une grande stabilité. Il est vrai que cette grandeur fluctue entre un minimum (24% en 1982) et un maximum (33% en 1989). Les neuf points d'écart sont donc entre le point le plus haut et le point le plus bas de la courbe. La moyenne sur cinquante ans est comprise entre 29 et 30%. Et l'évolution depuis le sommet de 1989 est très peu marquée, avec un lent recul progressif de 33% à 31% aujourd'hui, sur presque une vingtaine d'années.

Qu'est-ce qui explique la fluctuation très forte entre 1972 et 1989, donc sur une période relativement courte ? Eh bien, les deux chocs pétroliers de 1974 et 1979 que la France a commis l'erreur de faire payer dans un premier temps par ses entreprises. Le mal a été aggravé par le plan de relance de François Mitterrand en 1981. Les choses se sont rééquilibrées à partir de 1983 et le plan de rigueur Mauroy-Delors. Les marges brutes des entreprises sont alors redevenues voisines de leur valeur

historique de longue période. Rien de moins, rien de plus. Je garde dans l'instant mes réflexions pour moi. Après tout, il est dans l'ordre des choses qu'un économiste d'Attac ait cette lecture de l'histoire.

Le deuxième épisode est de décembre 2007. MM Jean-Marie Harribey et Pierre Kalfa publient dans « Le Monde » du 8 décembre un article intitulé : « Retraites, halte au catastrophisme ». Le paragraphe-clef est le suivant : « Une vision catastrophique est d'autant moins fondée qu'un rééquilibrage du partage de la valeur ajoutée, la richesse créée dans les entreprises, est tout à fait envisageable. Il n'est pas acceptable de considérer comme pérenne la baisse très importante de la part des salaires ayant eu lieu ces dernières années (près de huit points) ».

Là, me dis-je, les choses deviennent sérieuses. Essayer de faire payer le déséquilibre du régime de retraite par les entreprises en revenant à la situation de 1982 où le partage de la valeur ajoutée leur était exceptionnellement défavorable, c'est bercer le peuple d'illusions. J'envoie au « Monde » un bref courrier pour marquer mon désaccord sur cette analyse. Le journal m'informe, trois mois plus tard, qu'il n'a pas l'intention de le publier.

L'épisode suivant est à « Ripostes », l'émission de Serge Moati diffusée chaque dimanche sur France 5. Cela se passe le dimanche 27 janvier 2008. Henri Emmanuelli reprend les mêmes affirmations, devant des millions de téléspectateurs. Je lui réponds, avec un brin de vigueur, que ses affirmations sont fausses. Je me rends compte, dans les semaines qui suivent, que beaucoup de gens, à droite comme à gauche, considèrent comme établie une vérité qui ne l'est pas. Comme je suis au milieu de la rédaction de mon dernier livre « Sarkozy, l'erreur historique », je décide de consacrer un chapitre entier à cette question et à la perte de compétitivité de l'appareil productif français. Le livre paraît en août 2008.

Le dernier épisode (je veux dire, le plus récent : ce n'est sûrement pas fini) est signé dans un blog du Monde diplomatique, par un monsieur Frédéric Lordon. Il est intitulé « le paradoxe de la part salariale » et daté du 25 février dernier (2009).

J'ai toujours pensé que les débats économiques, pour être sérieux, devaient confronter des chiffres, des théories et des éléments de vérification et que les attaques personnelles y étaient non seulement déplacées mais aussi nuisibles. Je ne connais pas Frédéric Lordon, ni de près, ni de loin et je pense que la réciproque est également vraie. Quelle ne fut pas ma surprise de constater que son long article commençait par une agression caractérisée à mon égard. Je cite : « Il faut avoir la bonne mine de Jean Peyrelevade pour soutenir face caméra sourire aux lèvres que la part salariale n'a pas varié « depuis cinquante ans »<sup>1</sup>. Il est vrai que Jean Peyrelevade est le seul à dire aussi ouvertement que la part des salaires dans la valeur ajoutée est bien trop élevée et qu'il s'agirait qu'elle rende au plus vite 3 ou 4 points au profit<sup>2</sup>. Admettons qu'il y a là un certain courage dans la joyeuse provocation, à moins qu'il ne s'agisse plus classiquement d'une combinaison de persévérance dans l'erreur caparaçonnée et de certitude de soi. Il est aussi le seul à ne pas avoir vu que, de 1970 à aujourd'hui, la part salariale a connu un formidable coup d'accordéon, avec une croissance très forte de 1970 jusqu'au point haut de 1982, suivie d'une décade encore plus forte dont l'essentiel est acquis dès la fin des années 80".

Je lus donc le document. Et mon étonnement s'accrut, pour des raisons de fond. J'y reviendrai dans les jours qui viennent.

---

<sup>1</sup> Jean Peyrelevade, *I-télé*, « Le 12-14 », 19 février 2009

<sup>2</sup> Jean Peyrelevade, *Sarkozy : l'erreur historique*, Plon 2008